



CINÉMÔME PROJET D'ACCUEIL

COALA asbl

Mai 2014

www.coala.be

Secrétariat général
sg@coala.be

10 rue du Rivage
1300 Wavre
Tel. : 010 22 44 49
Fax : 010 22 40 01

CRH - Centres rencontres et hébergement
classes vertes - relations
internationales - gîtes de groupe
thierry@coala.be
061 65 60 05- 0496 / 53 9481
Botassart

CAJ - Centres d'animation en journées
atl - edd - ludothèque -
ateliersapa - récréabulles
valentine@coala.be

Andenne
Gembloux
Gesves
Mont St Guibert
Wavre

Formations ATL
accueillants extrascolaires
animateurs EDD
responsables de projet
formations de base et continues

vincent@coala.be
0472 643 313

Formations Centres Vacances
animateurs - coordinateurs
brevets et formations
complémentaires

julien@coala.be
0476 968 427

Vacances
Plaines - Séjours

cynthia@coala.be
0476 968 423

Organisation de jeunesse
pluraliste active
dans le secteur extrascolaire
au sens large :
Tout espace-temps collectif,
durant lequel un enfant, un jeune
participe
à des animations encadrées
avec des animateurs qualifiés.

1. Un projet pédagogique pour des ludothèques au centre de
 - nos valeurs
 - nos convictions
 - nos objectifs et les moyens pour les atteindre
2. Notre fonctionnement (R.O.I.)
 - notre projet d'animation spécifique
 - l'équipe d'animation ;
 - le prix d'entrée ;
 - la responsabilité.

Les cinémômes font partie du Secteur CENTRES D'ANIMATION EN JOURNEES dont la responsable est
Valentine Gérardy
valentine@coala.be

A côté de ce secteur, COALA est également actif dans les secteurs des formations (ATL, EDD et Centres de vacances), des vacances, des centres de rencontres et d'hébergement (CRH) autour d'un Secrétariat général chargé de la communication, des relations extérieures et de l'administration de l'asbl.

PROJET PÉDAGOGIQUE DU CINÉMÔME ORGANISÉ PAR L'ASBL COALA

Le projet pédagogique de nos ludothèques s'inscrit dans le projet pédagogique général de COALA (disponible notre site internet).

Notre projet pédagogique s'articule autour des valeurs de respect, autonomie, citoyenneté, bienveillance, créativité, action et en priorité pour ce projet, celle de l'amusement, de la découverte et de la coopération.

- L'amusement : toute personne a besoin de souffler, de se reposer, de prendre du temps pour s'amuser, s'évader de son quotidien. Passer un bon moment en visionnant un film choisi pour sa thématique forte, en famille ou entre amis est toujours agréable.
- La créativité : La création manuelle, la création de son environnement, la création imaginative dans tous les domaines sont essentielles pour chaque enfant, chaque jeune. C'est la garantie de son épanouissement... pourtant si peu valorisée dans son apprentissage de la vie.
- L'action : L'enfant, le jeune en tant qu'acteur de ses loisirs. Il est capable d'émettre des choix et peut donc prendre une part active à un projet dont il devient lui-même l'investigateur. Poser des choix est une étape importante à tout projet y compris le projet général de vie du futur adulte. Il est au centre de l'animation, écouté dans ses attentes et invité à prendre des responsabilités.

Selon COALA, les films :

- permettent l'amusement, la détente, l'évasion ;
- sont des exemples concrets de situations que l'on pourrait rencontrer dans la vie ;
- permettent aux enfants de découvrir des mondes qui le font s'évader du sien.

Selon COALA, le spectateur :

- vient passer du bon temps, agréable et sans pression ;
- rencontre des gens ;
- est un amateur de films ;
- est curieux de nouveautés ;
- aime partager du temps avec d'autres spectateurs pour échanger sur leurs ressentis.

Selon COALA, le cinémôme :

- est un endroit convivial ;
- est un endroit qui offre du confort aux spectateurs ;
- est un endroit où l'on peut passer un agréable moment ;
- est un endroit qui propose de des moments d'évasion, hors de son quotidien.

Selon COALA, l'animateur :

- est un cinéphile ;
- prend le temps de choisir des films percutants, peu connus, hors des grosses productions et pourtant riches d'amusement, de sens, ... ;
- est un métronome de la soif de découverte des enfants ;
- favorise la créativité des enfants ainsi que leur imaginaire.

C'est pourquoi nos cinémômes souhaitent :

➤ **Faire découvrir le monde du cinéma :**

- en organisant des projections ponctuelles ;
- en proposant des films peu connus du grand public ;
- en proposant des films diversifiés avec des thématiques fortes ;
- en mettant en évidence des films « Coup de cœur ».

➤ **Rendre ce lieu accessible à tous :**

- en proposant des prix démocratiques et accessibles à tous ;
- en planifiant les projections dans les horaires adaptés au temps libre des enfants ;
- en proposant des films adaptés à tous les âges.

➤ **Faire de ce lieu un lieu convivial :**

- en mettant à disposition des locaux et du matériel de qualité ;
- en offrant la possibilité de venir seul, en famille ou entre amis ;
- en ayant un animateur sur place disponible ;
- en proposant des animations créatives et diversifiées après le film.

➤ **Cultiver l'ouverture à l'autre :**

- en suscitant les partenaires et les collaborations ;
- en proposant des activités qui favorisent la connaissance de l'autre et la coopération ;
- en invitant d'autres associations lors des projections.

RÈGLEMENT D'ORDRE INTÉRIEUR DU CINÉMÔME COALA

Ce R.O.I. est spécifique au cinémôme COALA, il complète le R.O.I. de l'asbl.

Le R.O.I. de l'asbl ainsi que son projet pédagogique sont disponibles sur simple demande et consultables sur le site www.coala.be

L'asbl COALA organise un cinémôme à Andenne.

Notre cinémôme est ouvert à tous, membres ou non de l'asbl.

✓ **Projet d'animation spécifique**

Le cinémôme a le souhait de proposer des films peu connus du grand public et adaptés à tous les âges. Il est toujours suivi d'une petite animation lien avec le film.

✓ **Equipe d'animation**

Un animateur accueille les spectateurs, qu'ils viennent seul, en famille ou entre amis. Et après la séance, il anime un temps ludique en lien avec le film.

✓ **Dossier complet**

Un dossier complet est disponible sur demande. Il comprend notamment :

- Le présent ROI.
- Le projet pédagogique.
- L'adresse et le numéro de téléphone du responsable du cinémôme.

✓ **Prix d'entrée**

Une participation de 2,5€ est demandée par spectateur.

Pour les articles 27, le prix est de 1,25€.

✓ **Responsabilités**

Le cinémôme dégage toute responsabilité en cas d'accident.